



de la semaine

29 Novembre au 05 Décembre 2025



SOMMAIRE

Développement numérique : une nouvelle maison digitale au service des femmes à toliara	2
Finances – Un ralentissement des crédits bancaires constaté durant ces derniers mois	2
Projet minier – La décision finale d'Investissement d'Energy Fuels à Toliara en sursis	3
Fonction publique – Le relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite parmi les solutions envisagées pour réduire le déficit de la caisse de retraite	3
Transport aérien - Fin du Plan Phénix pour Madagascar Airlines	4
Production - Les bières locales plus taxées que les importées	4
Semences : deux nouvelles variétés de sorgho pour booster la production	5
Jeune Patronat de Madagascar : Une rentrée tournée vers l'action et les réformes	5
Baisse du tarif d'internet : Entente trouvée entre l'Etat et les opérateurs	6
Compétitivité – Madagascar parmi les cinq pays les moins attractifs dans le monde pour les talents	7
Samsung présente son premier téléphone pliable en trois	7
Assemblée nationale - La loi sur le commercialisation du Toaka gasy adoptée	8
Conjoncture et perspectives : Une inflation en dessous des 8 % pour cette année 2025	8
Madagascar traverse une situation énergétique critique	9
Enseignement supérieur – Fanja Razakaboana prend la présidence du Conseil d'administration de l'Université d'Antananarivo	9
Unités industrielles - L'État poursuit le projet Odof	10
Loi de finances 2026 - La taxe annuelle sur les véhicules à moteur de retour	10
Madagascar – Indonésie : Coopération sur la reconstitution du cheptel d'élevage	11
Exportation de girofle : la date limite de réception des demandes d'agrément repoussée au 31 décembre	12
Train Urbain : l'essai grandeur nature maintenu le 15 décembre	12
Relance économique - Le secteur privé au cœur de la refondation	12
Prix de la connexion internet - Madagascar vise le top 50 des pays les plus accessibles	13
CEO Summit 2026 : Antananarivo se prépare à accueillir les leaders de l'Océan Indien	14
Capital humain : Quand le système de gestion prime sur l'investissement	14
Filières vanille et girofle : la réforme permet plus de transparence	15
Kaompania Ewa Air : Hisy sidina mivantana Madagasikara-Mayotte	16
Hydrocarbures – Les prix du supercarburant et du gasoil augmentent de 110 ariary auprès des stations-services	16

Développement numérique : une nouvelle maison digitale au service des femmes à toliara

ANTSA R. | 29 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Offrir des formations gratuites aux outils numériques et à l'entrepreneuriat, afin de renforcer l'autonomie socio-économique des bénéficiaires. Tel est l'objectif principal cité par Orange Solidarité Madagascar, lors de la signature d'une convention pour l'ouverture d'une Maison Digitale à Toliara. Cette signature a été effectuée par cette organisation avec la Commune urbaine de Toliara et l'ONG SAHI, le 21 novembre dernier. Dans une ville où l'accès aux qualifications reste limité, ce nouvel espace s'inscrit dans le programme national « Maisons Digitales pour les femmes », déployé par Orange Solidarité Madagascar avec le soutien de la Fondation Orange, pour réduire la fracture numérique et créer des perspectives de revenus.

À noter que chaque session accueillera 20 à 25 femmes sans emploi ni qualification. Le parcours combine initiation à la bureautique, à Internet et aux réseaux sociaux, développement personnel et introduction au micro-entrepreneuriat. Animées par l'ONG SAHI, les formations aborderont aussi la communication digitale, le commerce en ligne, le web design, le SEO et la vente via les réseaux sociaux. De son côté, la Commune urbaine de Toliara met à disposition un local accessible. « En offrant un espace pour apprendre, entreprendre et gagner en confiance, la Maison Digitale devient un levier d'autonomie pour les femmes de Toliara », souligne Benja Arson, président d'Orange Solidarité Madagascar.

Finances – Un ralentissement des crédits bancaires constaté durant ces derniers mois

29 NOVEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 29 Novembre, 16h15 – Après une forte progression durant la première moitié de 2025 avec un pic à plus de 13 % de croissance annuelle, les crédits bancaires montrent des signes de ralentissement au dernier trimestre selon la dernière décision de politique monétaire publiée par la Banky Foibe. Les données disponibles indiquent une décélération autour de 12 %, alors que la demande de financement reste élevée dans les secteurs du commerce, de l'importation et de l'agroalimentaire.

d'allègements fiscaux, entretient un climat d'incertitude. L'extension de la retenue à la source sur la TVA au secteur privé pourrait également peser sur la trésorerie des sociétés déjà fragilisées, accentuant la prudence des banques dans l'octroi de nouveaux crédits.

Les premières conséquences se ressentent dans la dynamique économique. Une hausse du coût du crédit combinée à un climat fiscal plus strict tend à réduire les projets d'investissement et à ralentir la consommation durable. Les secteurs dépendant des financements bancaires, comme l'immobilier, le commerce importateur ou l'industrie légère, ajustent leurs plans de production ou repoussent leurs expansions prévues.

Dans ce contexte, certaines entreprises petites ou moyennes envergures commencent à privilégier les institutions de microfinance, dans le cas où ces institutions sont épargnées par la TVA sur les intérêts, ce qui crée un déséquilibre structurel entre les différents segments du marché du crédit.

À court terme, la contraction du crédit pourrait amplifier les pressions sur la croissance économique. Le mécanisme traditionnel d'accélérateur financier montre que la réduction des financements disponibles entraîne une baisse de la demande, un ralentissement de l'investissement et un risque de montée du chômage, en particulier dans les zones urbaines dépendantes des activités de services et d'importation.

À moyen terme, si cette tendance se confirme, l'économie pourrait entrer dans un cycle de fragilisation marqué par une baisse de productivité, un recul des marges d'entreprises et une détérioration du climat d'affaires. Un scénario d'autant plus préoccupant que la reprise économique reste encore fragile.



Ce retournement intervient dans un contexte marqué par la mise en œuvre de nouvelles mesures fiscales, en particulier la TVA de 20 % appliquée depuis juillet 2025 sur les intérêts des crédits bancaires, une mesure qui modifie profondément l'équation économique des investisseurs emprunteurs. Car rappelons-le, les crédits aux particuliers sont exemptés de cette taxe.

Selon les établissements financiers, cette TVA renchérit immédiatement le coût du financement des entreprises. Parallèlement, la préparation de la loi de finances 2026, qui vise à supprimer près de 290 milliards d'ariary

Projet minier – La décision finale d'Investissement d'Energy Fuels à Toliara en sursis

29 NOVEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 30 Novembre, 15h45 – « Il est trop tôt pour déterminer si et dans quelle mesure les récents développements sociaux et politiques à Madagascar pourraient avoir une incidence, positive ou négative, sur le projet Toliara ». Energy Fuels a livré un point de situation de son projet d'exploitation minière à Ranobe dans ses résultats financiers pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 qu'elle a publiés au début de ce mois de novembre.

La compagnie américaine de minéraux critiques adopte ainsi une posture d'observation et de prudence. Elle s'abstient pour le moment de se prononcer sur les impacts réels et définitifs des changements de conjoncture socio-politique à Madagascar sur les perspectives ou le calendrier de développement de son projet, les conditions fiscales ou autres conditions appropriées qui y sont applicables ou sur sa capacité d'obtenir une décision finale d'investissement positive.

Energy Fuels rappelle qu'elle est en pourparlers avec le gouvernement malgache depuis son acquisition du projet Toliara en octobre 2024. Les discussions engagées devraient permettre d'établir le cadre juridique nécessaire au développement de ce projet minier, qui est une "condition préalable à la prise d'une décision d'investissement positive", explique la compagnie. Elles ont notamment porté sur les mécanismes permettant d'assurer la stabilité juridique et fiscale, certains avantages fiscaux et douaniers, les ajustements nécessaires aux règles de change, les protections contre l'expropriation et l'accès à l'arbitrage international pour le règlement des différends, détaille-t-elle.

Cette société minière avait également cherché à obtenir des éclaircissements sur les procédures existantes pour ajouter la monazite au permis d'exploitation minière du projet. Son permis lui autorise actuellement la production d'ilmenite, de rutile et de zircon.



Les discussions récentes avec le gouvernement ont néanmoins porté sur la résolution de ces questions par le biais d'un accord d'investissement. Et celui-ci devra être approuvé par le Parlement ou par le biais de révisions de la législation malgache existante applicable aux investissements miniers à grande échelle.

En attendant, Energy Fuels continuera de suivre l'évolution de la situation à Madagascar. Elle annonce son intention de poursuivre son engagement auprès du gouvernement le moment venu.

Fonction publique – Le relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite parmi les solutions envisagées pour réduire le déficit de la caisse de retraite

29 NOVEMBRE | 2424.MG

La piste d'une retraite à 62 ou à 65 ans pour les agents de la Fonction publique de nouveau évoquée. L'option d'un relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite à 62 ou 65 ans est l'une des mesures envisagées par le Gouvernement dans le cadre de la réforme des retraites. L'objectif est de garantir la pérennité du régime de la retraite ainsi que le note le ministère de l'Economie et des finances dans le Document budgétaire annexé au projet de loi des Finances initial (PLFI) 2026.

Comme en 2017, où cette disposition avait déjà été avancée, ce relèvement de l'âge de départ à la retraite est l'une des solutions placées sur la table pour faire face au déficit persistant de la Caisse de retraite civile et militaire (CRCM), déficit notamment dû à la réduction du nombre des cotisants, les recrutements étant ralentis voire gelés,

alors que les départs à la retraite demeurent stables mais élevés. L'objectif des autorités est alors d'allonger la durée de cotisation et de réduire la pression sur les finances publiques.

Pour l'exercice de 2026, par exemple, le projet de loi de finances de 2026 prévoit d'allouer une subvention budgétaire de 372,30 milliards d'Ariary à la CRCM, soit une hausse de +76,09 milliards par rapport à 2025. Les autorités reconnaissent cependant que cette mesure entraînera inversement une augmentation plus marquée des dépenses de solde par rapport aux dépenses de pensions dans le budget de l'État.

D'autres mesures sont ainsi prévues, comme "l'affiliation des caisses de retraite publiques à l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), afin de renforcer la

gouvernance et la transparence" ou encore la "révision de la majoration pour enfant (MPE) qui sera limitée à trois enfants pour réduire la charge budgétaire et taux plafonné à 15 % pour éviter des coûts excessifs". Il est également

question de mettre en place une "politique active de gestion des effectifs, visant à maintenir un ratio cotisants/retraités équilibré grâce à une politique de recrutement cohérente".

Transport aérien - Fin du Plan Phénix pour Madagascar Airlines

IRINA TSIMIJALY | 01 DÉCEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le Plan Phénix de Madagascar Airlines, conçu par Thierry de Bailleul, est abandonné. Une nouvelle stratégie et une gouvernance renouvelée sont lancées, au grand étonnement de la direction.

Le redressement de Madagascar Airlines prend un nouveau tournant : le Plan Phénix, conçu sous la direction de Thierry de Bailleul, est mis de côté. Le ministère des Transports dévoile une stratégie inédite, qui combine lignes régionales relancées, baisse des coûts et nouvelle gouvernance. Le ministre des Transports et de la Météorologie, Juste Crescent Raharisone, l'a annoncé ce vendredi lors d'un déjeuner de presse.



Selon le ministre, Madagascar Airlines doit désormais suivre une approche différente, axée sur la réduction des coûts et l'optimisation de la gestion. Le nouveau plan d'affaires sera élaboré par le futur conseil d'administration et le nouveau directeur général de la compagnie, qui poseront les bases d'un redressement durable.

Dans ce cadre, le ministère prévoit la reprise des correspondances aériennes avec les Comores via Ewa, avec un vol direct Moroni–Antananarivo dont le premier départ est prévu le 13 décembre. Royal Air assurera également la liaison Mahajanga–Moroni. Ewa et Royal se chargeront des correspondances pour lancer ces lignes, mais sans disposer des moyens pour absorber d'éventuelles pertes. Le ministre a insisté sur l'importance de défendre les intérêts nationaux dès le départ, avec compensation, et

en tenant compte des redevances versées à l'État via l'Adema. Il a également souligné la nécessité de développer et d'entretenir les autres aéroports du pays, tout en clarifiant la situation financière réelle de Madagascar Airlines et d'Air Madagascar. « L'argent doit être enregistré dans les comptes des deux parties au préalable. L'essentiel est d'identifier clairement la dette du secteur aérien pour Madagascar afin de connaître la situation réelle », a-t-il ajouté.

Perspectives

Actuellement, cinq ATR sont en service. Le ministre souhaite que l'ambition collective pousse la compagnie à progresser et que la baisse des prix des billets, ainsi que d'autres mesures, soient mises en œuvre dans le cadre du nouveau plan d'affaires.

Du côté de la direction de Madagascar Airlines, l'annonce a été accueillie avec étonnement. Les dirigeants n'avaient pas été préalablement informés de cette décision et ont découvert la fin du Plan Phénix au moment de sa communication publique.

« Comme chaque semaine, le comité de direction tiendra une réunion avec le personnel, et je crois que ce sera demain que nous en discuterons », indique une source interne. Certains responsables estiment que ces nouvelles orientations pourraient être interprétées comme un signal d'un possible retour d'Air Madagascar, mais le ministre rappelle qu'il est nécessaire de préciser le cadre et les modalités avant toute mise en œuvre définitive.

Cette réforme marque une étape majeure pour Madagascar Airlines. Avec un nouveau conseil d'administration et un nouveau directeur général, la compagnie devra se réinventer pour assurer sa pérennité, renforcer le secteur aérien national et préparer l'avenir des lignes intérieures et régionales.

Production - Les bières locales plus taxées que les importées

IRINA TSIMIJALY | 01 DÉCEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

L'industrie brassicole malgache fait face à une situation paradoxale : les bières produites localement à partir d'ingrédients nationaux sont désormais plus lourdement taxées que certaines boissons alcoolisées importées. Selon un responsable du secteur, les bières titrant 5,4 % d'alcool et fabriquées avec du maïs et de l'orge malgaches

supportent un droit d'accise de 850 ariary par litre, tandis que les boissons importées à base d'éthanol et dépassant 40 % d'alcool ne sont taxées qu'à 500 ariary par litre. Cette disparité, qualifiée d'« injustice fiscale » par de nombreux industriels, fragilise l'ensemble de la filière,

depuis les milliers d'agriculteurs fournisseurs jusqu'aux points de vente.

Les spécialistes et acteurs du secteur brassicole soulignent que le problème ne réside pas dans le montant des taxes en soi, mais dans l'absence d'un mécanisme fiscal équitable. Ils appellent le gouvernement à revoir le système fiscal. « Il ne s'agit pas de supprimer les taxes, mais de les ajuster selon le taux d'alcool, comme c'est le cas dans

d'autres pays », expliquent-ils. Une réforme pourrait à la fois protéger la santé publique et soutenir l'industrialisation locale. En effet, dans la Tax Foundation, on note que, dans plusieurs pays européens, la taxe d'accise sur les bières et autres alcools peut varier selon le degré d'alcool, ou calculée par litre d'alcool pur, ce qui signifie que les boissons les plus fortes ou distillées paient plus que celles à faible teneur en alcool.

Semences : deux nouvelles variétés de sorgho pour booster la production

ARH. | 01 DÉCEMBRE | LES NOUVELLES

Deux nouvelles variétés de sorgho, « Mina » et « Manana », ont été présentées jeudi au Radisson Blu Hotel Antananarivo. Ces semences sont issues du projet « Apemba », développé par les chercheurs du Centre national de recherche appliquée au développement rural (Fofifa), avec l'appui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Mesupres), du ministère de l'Agriculture et de l'élevage (Minae) et en partenariat avec la Global collaboration on sorghum & Millet de la Kansas State University.

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Pr Ndaohialy Manda-Vy Ravonimanantsoa, cette avancée marque « une victoire pour la recherche malgache ». Il a admiré la qualité du travail scientifique mené localement et réaffirmé l'engagement du gouvernement à renforcer les infrastructures, soutenir les chercheurs et encourager l'innovation agricole. Les variétés Mina et Manana ont été homologuées après plusieurs années d'expérimentation. Selon le directeur général du Fofifa, le Pr Jean Michel Leong Pock Tsy, « elles répondent directement aux besoins des agriculteurs et prennent en compte les spécificités régionales ». Résilientes, productives et adaptées aux conditions

climatiques difficiles, elles conviennent particulièrement aux régions Anosy et Androy, régulièrement touchées par la sécheresse.



Pour sa part, le coordonnateur général des projets et partenariats du ministère de l'Agriculture, José Victor Randrianarimanana, a souligné la forte teneur en amidon et la facilité de production de ces nouvelles variétés de sorgho. La prochaine étape consistera à intensifier la multiplication de ces semences pour répondre à la demande croissante des exploitants.

Jeune Patronat de Madagascar : Une rentrée tournée vers l'action et les réformes

ANTSA R. | 01 DÉCEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

La jeunesse patronale entend peser davantage dans le débat économique. Dans un contexte de prudence, le JPM a réuni plus de 300 entrepreneurs pour transformer idées et propositions de réformes en actions concrètes, avec le soutien affiché de l'État.

Malgré le contexte économique instable, la jeunesse entrepreneuriale malgache refuse de rester spectatrice. Les 27 et 28 novembre derniers, plus de 300 jeunes dirigeants se sont retrouvés au Galaxy Village Andraharo pour « La Rentrée du Jeune Patronat », à l'initiative du Jeune Patronat de Madagascar (JPM). Cette organisation, qui regroupe des dirigeants de moins de 45 ans et siège au comité stratégique du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM), entend faire de cet événement un espace de réflexion et d'initiatives au service

de la relance économique. Loin de promettre des solutions miracles aux crises actuelles, le JPM assume une démarche de fond. Durant l'événement, les organisateurs ont souligné leur volonté de renforcer les compétences des jeunes dirigeants, favoriser le partage d'expériences, créer des réseaux solides et préparer une nouvelle génération capable de soutenir durablement le développement du pays. Innovation, résilience et mise en réseau sont affichées comme les trois leviers de performance au cœur de cette dynamique.

Engagés

En amont, le JPM a également prévu le lancement d'un forum de réflexion sur l'avenir du secteur privé. Ce cadre doit permettre à la jeunesse entrepreneuriale de formuler des idées et propositions pour stimuler la croissance et encourager l'innovation. Les recommandations seront élaborées en concertation avec les parties prenantes, afin de nourrir le débat public et d'éclairer les décisions économiques et politiques. Au programme de ces deux journées figuraient témoignages d'entrepreneurs, rencontres entre acteurs privés, institutionnels et partenaires, mais aussi identification de pistes concrètes pour répondre aux difficultés actuelles et mobiliser des opportunités à

court terme. Selon les organisateurs, ces deux journées étaient autant un moment d'échange qu'un tremplin pour transformer les initiatives en actions concrètes. « *Un changement de paradigme s'opère dans l'entrepreneuriat malgache. La relève n'est plus en attente, elle est aux commandes des propositions* », a indiqué le ministre de l'Industrialisation et du Développement du secteur privé, Andrianaaina Rasoarrahona. Il a assuré, par ailleurs, que l'État s'engage à considérer avec sérieux ces propositions et à les transformer en décisions concrètes et en actions visibles. Pour le JPM, l'implication de la jeunesse est désormais un facteur déterminant pour bâtir un environnement économique plus stable et compétitif à Madagascar.

Baisse du tarif d'internet : Entente trouvée entre l'Etat et les opérateurs

NAVALONA R. | 02 DÉCEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

A près de longues discussions, une entente a été trouvée entre l'Etat et le groupement des opérateurs de télécommunications de Madagascar (GTM) concernant la révision à la baisse du tarif d'internet.

« Les opérateurs se sont engagés à baisser leurs prix en fonction de leurs capacités à compter de cette semaine, et ce, tout en respectant la libre concurrence et saine », a annoncé hier le ministre du Développement Numérique, des Postes et des Télécommunications, Mahefa Andriamampiadana, lors d'une conférence de presse tenue à son siège à Antananarivo.



Les deux parties ont ainsi mis fin au bras de fer en décidant de s'avancer ensemble dans la même direction pour atteindre l'inclusion numérique pour tous à Madagascar. « On mise surtout sur une concurrence réelle favorisant la réduction des prix d'internet ainsi que l'amélioration de la qualité de service et de la vitesse de connexion. En outre, les opérateurs sont tenus d'investir davantage dans le secteur afin de faciliter l'accès au numérique pour

tous et de répondre à la demande croissante du pays. En effet, l'internet devient un besoin essentiel utilisé dans les domaines de l'éducation et de l'entrepreneuriat et même dans la vie quotidienne des Malgaches », a-t-il rajouté.

Réinvestir

Et lui de préciser que l'Etat s'accorde à alléger les taxes et les droits d'accises pour les opérateurs à condition que ces acteurs puissent prouver, non pas sur papier, que cette mesure n'affectera pas les recettes publiques. « L'Etat exhorte également que les opérateurs doivent réinvestir ces économies dans l'amélioration de leurs infrastructures afin d'élargir la couverture de l'internet sur tout le territoire national tout en améliorant la qualité des services. Actuellement, les opérateurs en télécommunications couvrent des zones très inégales. L'un d'entre eux couvre 2 100 zones tandis qu'un autre concurrent n'en atteint que 1 100 sites et le troisième opérateur recouvre pour le moment 700 endroits sur l'ensemble du pays. L'objectif est d'atteindre la couverture nationale en internet étant donné qu'on prône la digitalisation », a-t-il fait savoir. Par ailleurs, le ministre de tutelle insiste sur l'amélioration de la vitesse de connexion d'internet plutôt que la simple limitation du volume des données mobiles afin de garantir un meilleur accès à internet. « De nouveaux investisseurs sont également sollicités à opérer dans le secteur », a-t-il conclu.

Compétitivité – Madagascar parmi les cinq pays les moins attractifs dans le monde pour les talents

02 DÉCEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 1er Décembre, 15h35 – L'Indice mondial de compétitivité des talents (GTCI) 2025, publié par l'Institut européen d'administration des affaires (Insead) et l'Institut Portulans, classe la capacité des pays à gérer leurs talents. Pour cette édition évaluant 135 nations, Madagascar obtient un rang très bas, se positionnant à la 131e place mondiale. Ce classement situe le pays parmi les quatre derniers de l'indice. À l'échelle africaine, la situation est tout aussi délicate : Madagascar se classe 32e sur les 35 pays du continent mentionnés dans l'étude. Ces chiffres mettent en évidence une faible performance structurelle dans l'attraction, le développement et la rétention du capital humain.

Ce classement s'inscrit dans un contexte où l'Afrique subsaharienne demeure globalement la région la moins performante du monde en matière de talents, affichant un score moyen d'environ 30,8 points. Cependant, la position de Madagascar au bas du tableau africain suggère que les défis sont plus marqués que chez ses pairs. Des nations comme l'Île Maurice (1ère en Afrique, 49e mondiale) et les Seychelles (2e en Afrique, 50e mondiale) dominent

le classement continental, illustrant l'écart important qui sépare Madagascar des pays africains les plus attractifs. Le faible score de Madagascar reflète des lacunes dans les piliers fondamentaux évalués par le GTCI, notamment la capacité à "faciliter", « attirer », « développer » et « retenir » les talents. Selon les données du rapport, les faibles résultats découlent de contraintes structurelles importantes. Celles-ci incluent notamment des difficultés liées à la réglementation du marché du travail et un investissement insuffisant dans les écosystèmes d'innovation. Ces facteurs limitent la création d'opportunités de carrière et le développement des compétences avancées.

La 131e place mondiale met en lumière l'urgence d'orienter les politiques nationales vers une meilleure compétitivité. Des efforts doivent être menés pour renforcer l'environnement des affaires, simplifier la réglementation et investir dans la formation de la main-d'œuvre aux compétences numériques et technologiques. Améliorer la capacité du pays à développer et retenir ses talents, notamment les plus qualifiés, est une condition nécessaire pour améliorer significativement son classement et assurer sa position dans la compétition mondiale pour le capital humain.

Samsung présente son premier téléphone pliable en trois

02 DÉCEMBRE | FRANCE24

L'entreprise sud-coréenne Samsung a présenté mardi son premier téléphone pliable en trois, un an après son concurrent chinois Huawei, à un prix inaccessible au consommateur moyen.

Le Galaxy Z TriFold sera mis en vente le 12 décembre en Corée du Sud et coûtera plus de deux fois plus cher que le nouvel iPhone 17, soit 2.443 dollars (2.104 euros) dans le pays.

Cette nouveauté pour Samsung n'est pas une première mondiale : l'an dernier, Huawei a devancé ses concurrents avec un téléphone vendu à un prix similaire.

Très fin, le Galaxy Z TriFold se déplie pour dévoiler un écran de 10 pouces (25,4 centimètres), offrant « des possibilités accrues pour créer et travailler », a déclaré le géant sud-coréen de la technologie.

Il n'est « pas destiné à la vente de masse », a admis le géant sud-coréen. Alex Lim, vice-président exécutif de Samsung Electronics, a déclaré qu'il s'agissait d'une « édition spéciale ».

La croissance sur le marché concurrentiel des smartphones se montre irrégulière, poussant les fabricants à trouver de nouveaux moyens pour se différencier des autres entreprises.

Disponible uniquement en noir, le nouvel appareil de Samsung pèse 309 grammes et mesure moins de 0,5 cm d'épaisseur à son point le plus fin.

Le téléphone intègre des fonctionnalités d'intelligence artificielle (IA) générative, utilisables en temps réel à travers le partage d'écran ou de caméra.



Ce lancement intervient au moment où Apple est en passe de devancer Samsung. Les livraisons de smartphones de l'entreprise américaine devraient atteindre une part mondiale de 19,4 % en 2025, tandis que Samsung devrait détenir 18,7 % du marché, selon le cabinet d'études Counterpoint. Apple détrônerait ainsi son rival pour la première fois

Assemblée nationale - La loi sur le commercialisation du Toaka gasy adoptée

TSILAVINY RANDRIAMANGA | 03 DÉCEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

La proposition de loi encadrant la production et la commercialisation du Toaka gasy a finalement été adoptée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, mettant fin à un long processus législatif engagé il y a plus de six ans. Malgré plusieurs dépôts successifs, le texte n'avait jamais abouti jusqu'ici. Cette nouvelle version a été portée par le député d'Ambositra, Liva Georges Rafanomezantsoa, dit Liva Rason, qui a relancé l'initiative et accompagné son évolution au sein des deux Chambres.

L'adoption en deuxième lecture était nécessaire après les amendements apportés par le Sénat lors de la première session ordinaire du mois de juin. Le texte fixe désormais

un cadre plus strict pour la production du Toaka gasy, notamment en limitant le taux d'alcool à 40 degrés maximum par litre. Ce contrôle sera assuré par l'Agence de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des denrées alimentaires (ACSQDA), rattachée au ministère de la Santé publique.

L'objectif est de réduire les risques sanitaires liés à des boissons artisanales souvent produites sans normes. Après son adoption, la loi sera soumise au contrôle de constitutionnalité de la Haute Cour constitutionnelle (HCC) avant sa promulgation.

Conjoncture et perspectives : Une inflation en dessous des 8 % pour cette année 2025

ANTSA R. | 03 DÉCEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Les projections issues d'un modèle économétrique réalisées par l'INSTAT (Institut national de la statistique) placent l'inflation de fin d'année entre 7,0 % et 7,4 %, pour une moyenne annuelle oscillant entre 7,6 % et 8,0 %.

Le taux d'inflation ne dépassera pas les 7,4 % en cette fin d'année. Alors que les techniciens de l'INSTAT affinent leurs analyses, les chiffres officiels qu'ils produisent dressent un tableau plus nuancé de l'évolution des prix.



Selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) calculé par l'INSTAT, l'inflation est passée d'environ 9,5 % en janvier à 7,6 % en septembre 2025, portée par une stabilisation progressive des prix alimentaires, en particulier ceux du riz et des produits de première nécessité. Dans un contexte marqué par des tensions socio-économiques et des perturbations ponctuelles des chaînes d'approvisionnement, cette décélération constitue un signal important. Les courbes de prix du riz, des produits alimentaires et des PPN montrent en effet une évolution récente globalement stable, sans dérive inflationniste ni volatilité marquée. Même la crise politique n'a pas provoqué, à ce stade, de flambée durable des prix de ces produits à fort poids dans le panier de consommation.

Modèle vérifié

Sur la base de cette tendance observable, un modèle économétrique a été mobilisé pour projeter l'évolution des prix d'ici la fin de l'année. Résultat : l'inflation de fin 2025 serait comprise entre 7,0 % et 7,4 %, pour une moyenne annuelle située entre 7,6 % et 8,0 %. Ces estimations rejoignent les prévisions de la Banque centrale et s'inscrivent dans le cadrage macroéconomique de la Loi de finances initiale 2026, confirmant un scénario de maîtrise graduelle de l'inflation. Par ailleurs, la stabilité quasi totale des prix des carburants, avec même une légère baisse des plafonds à la pompe, contribue également à contenir les coûts de transport et de production, limitant ainsi les pressions sur les prix des denrées essentielles. Les appuis extérieurs, les programmes de soutien et les signaux envoyés par les partenaires internationaux participent, de leur côté, à ancrer les anticipations.

Sous contrôle

Il demeure toutefois un décalage notable entre le ressenti des entreprises, marqué par une incertitude plus forte, et l'évolution réelle de l'IPC. Les économistes rappellent toutefois que les enquêtes de conjoncture mesurent un climat de confiance, tandis que l'IPC enregistre les prix effectivement payés par les ménages. Pour l'heure, les données plaident plutôt pour une inflation sous contrôle que pour un scénario de dérapage généralisé. Pour les acteurs économiques, cette perspective d'une inflation contenue sous les 8 % constitue un socle de prévisibilité. Elle permet de planifier les coûts, de sécuriser les

marges et d'éviter des hausses de prix préventives qui alimenteraient, à elles seules, une inflation qu'aucun indicateur actuel ne laisse présager. En s'appuyant sur les chiffres, en évitant les majorations spéculatives et en privilégiant le dialogue, les entreprises contribuent directement

à la stabilité qu'elles souhaitent voir se réaliser. Pour les économistes, une inflation inférieure à 8 % constitue un objectif réaliste, à condition que chacun refuse d'alimenter la peur et fasse de la confiance un choix réfléchi et partagé.

Madagascar traverse une situation énergétique critique

ARH. | 03 DÉCEMBRE | LES NOUVELLES

La Banque mondiale a également dressé un constat critique sur la situation énergétique à Madagascar. Selon Atou Seck, le secteur souffre d'un déséquilibre financier et technique qui menace sa viabilité, avec un « déficit mensuel atteignant les 90 milliards d'ariary, soit plus de 1.080 milliards par an ». En 2023, l'Etat a injecté 1.270 milliards d'ariary pour soutenir le système, dont une faible part de 28 milliards, consacrée aux centres isolés. Malgré cet appui, les charges continuent de grimper. La dépendance aux combustibles fossiles pèse lourd, représentant « 54 %

des charges de la Jirama, soit 102 % de ses revenus ». Ce déséquilibre jugé intenable, absorbe l'essentiel des ressources sans générer un service stable. A cela s'ajoutent des pertes techniques et commerciales évaluées à 30 %. « Le réseau vétuste, les vols et les fraudes aggravent un rendement déjà faible et freinent toute amélioration ». Conséquence directe. La dette du secteur a atteint 1.673 milliards d'ariary en 2023. La Banque mondiale estime qu'une réforme en profondeur s'impose, notamment sur les tarifs, jugés insoutenables à moyen et long terme.

Enseignement supérieur – Fanja Razakaboana prend la présidence du Conseil d'administration de l'Université d'Antananarivo

03 DÉCEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 3 Décembre, 6h35 – Du leadership global à l'enseignement supérieur. Fanja Razakaboana, présidente du Groupement des femmes entrepreneurs de Madagascar (GFEM), prend une nouvelle fonction stratégique en étant nommée présidente du Conseil d'administration de l'Université d'Antananarivo. Elle succède à Fredy Rajaonera à ce poste, la passation de service ayant eu lieu lundi.

Cette nomination est le fruit d'une sollicitation ciblée, confie Fanja Razakaboana. Son nom aurait été proposé par la Présidence de l'Université d'Antananarivo et la désignation finalisée aurait été précédée par d'intenses échanges avec les nouveaux dirigeants sur les problématiques de l'établissement, poursuit-elle.

Nommée PCA pour un mandat de trois ans, Fanja Razakaboana devra apporter à l'institution académique son profil de leader en gouvernance et orientation stratégique. La nomination d'une personnalité du secteur privé à ce poste semble bien une tradition, vu les PCA qui se sont succédé à Ambohitsaina.

En tant que PCA, son rôle est clairement défini comme étant celui de la supervision, du contrôle et de l'orientation stratégique, et non de la gestion exécutive quotidienne qui est assurée par le Président de l'Université. L'essence de sa mission c'est ainsi de garantir la qualité de la gouvernance, assurer l'éthique et la transparence, et définir la vision à long terme de l'établissement, souligne-t-elle. Et en tant que personnalité issue du secteur privé, il est attendu de celle-ci de veiller notamment à l'adéquation

entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail pour les diplômés.

Fanja Razakaboana, figure bien connue du secteur privé et des réseaux économiques nationaux et internationaux,



ajoute ainsi une nouvelle casquette stratégique à son impressionnant portfolio.

Au-delà de présider le Groupement des femmes entrepreneurs de Madagascar (GFEM), elle occupe des postes de haut niveau au sein d'instances telles que la Comesa Federation Women in Business (Comfwb), le Réseau continental des associations de femmes d'affaires en Afrique (Conwobaa) ou encore les Femmes chefs d'entreprise mondiale (FCEM). Des multiples fonctions qu'elle assure parvenir à gérer du fait qu'elles sont toutes de nature stratégique et n'impliquent pas la gestion exécutive quotidienne.

Unités industrielles - L'État poursuit le projet OdoF

ITAMARA OTTON | 04 DÉCEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le projet One District One Factory a montré des résultats probants. Il a créé plus de quatre cents emplois et généré près de 130 millions d'ariary, et l'État prévoit de le poursuivre.

Concluants. Le diagnostic lancé par l'État sur le projet One District One Factory l'a été. Lors du face-à-face entre les membres du gouvernement et le Sénat, la question de la poursuite du projet OdoF a été soulevée par les sénateurs. Selon Andriniaina Rasoararhona, ministre de l'Industrialisation, un audit a été réalisé sur l'ensemble du projet, avec des résultats qui se sont avérés concluants. À l'heure de la Refondation, l'État compte ainsi poursuivre ce projet d'industrialisation à la base, porté par l'ancien ministre de l'Industrialisation et du Commerce, Edgard Razafindravahy.



Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon Andriniaina Rasoararhona, trente-deux machines sont performantes, et chacune d'elles emploie de neuf à onze personnes selon les districts où elles sont implantées. « Le projet One District One Factory a permis de générer plus de quatre cents emplois directs, et un chiffre d'affaires compris entre cent vingt et cent trente millions d'Ariary », a-t-il expliqué aux sénateurs mardi. Il ajoute : « Le développement doit se faire à la base, par la création de valeur ajoutée à nos produits. » Pour le ministre de l'Industrialisation et du Développement du secteur privé, il est nécessaire

maintenant d'instaurer des mesures d'accompagnement afin de poursuivre sur cette lancée. « Nous allons nous focaliser sur l'opérationnalisation du projet OdoF. Les usines qui tournent à plein régime seront accompagnées afin de produire plus, tandis que les machines qui rencontrent des problèmes sur le terrain seront remises en état », insiste-t-il.

Processus rigoureux

Concrètement, le projet OdoF sera géré afin de répondre aux exigences de l'État par rapport à la transparence, la lutte contre la corruption et le renforcement du dialogue public-privé. L'attribution des machines se fera ainsi par un processus rigoureux, pour les opérateurs disposant des capacités techniques et financières, avec un appui technique du ministère de tutelle.

Lancé en 2021, le projet OdoF (One District One Factory) est une initiative de développement industriel lancée dans la Grande Île pour industrialiser chaque district en créant des unités de transformation de produits locaux. L'objectif est de créer de la valeur ajoutée, de réduire les importations et de stimuler l'économie locale en transformant les ressources locales en produits finis, créant ainsi des emplois pour la population.

Le programme implique la mise en place d'usines pour des produits variés comme l'huile, les chips, les pâtes ou le cidre, et des appels à projets sont lancés pour que des opérateurs locaux puissent gérer ces unités. Dans un contexte où le pays cherche à étoffer son tissu industriel, cette initiative vient consolider la première frange de la branche de production nationale. Un pari pris il y a près de cinq ans qui génère actuellement les résultats escomptés. La poursuite de cette impulsion est maintenant plus que vitale pour le développement du pays.

Loi de finances 2026 - La taxe annuelle sur les véhicules à moteur de retour

IRINA TSIMIJALY | 04 DÉCEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

La Loi de Finances 2026 réintroduit la taxe annuelle sur les véhicules à moteur pour sécuriser les recettes publiques. Son montant dépendra de l'âge, de la puissance et du type d'énergie du véhicule.

Le Projet de Loi de Finances Initiale (PLFI) 2026 prévoit la réintroduction de la taxe annuelle sur les véhicules à moteur, une mesure destinée à renforcer les recettes publiques et à mieux réguler l'usage des véhicules sur le territoire malgache.

Cette taxe concerne tous les véhicules soumis à l'obligation d'immatriculation, qu'ils soient terrestres ; voitures particulières, utilitaires, motos, scooters, ferroviaires, bateaux motorisés ou aéronefs. Elle s'applique quel que

soit l'usage, privé ou professionnel. Certaines catégories restent cependant exonérées : ambulances, véhicules des pompiers, véhicules administratifs et véhicules exemptés par des conventions internationales.

Selon le secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances, Iouri Garisse Razafindrakoto, cette taxe s'apparente à l'ancienne « vignette automobile » et sera payée une fois par an, contrairement aux idées circulant sur un paiement mensuel. « Le montant de la taxe

dépendra de l'âge du véhicule et de sa puissance fiscale, la fourchette évoquée dans les documents officiels est de 5 000 à 340 000 ariary par an, à l'image de l'ancienne vignette automobile. Il s'agit d'un impôt obligatoire. Cette taxe est indépendante de l'assurance », précise-t-il.

Réactions

Le montant exact de la taxe variera en fonction de la puissance fiscale, du type d'énergie utilisé (essence, diesel, hybride ou électrique) et de l'âge du véhicule. Par exemple, un véhicule plus ancien et puissant pourra atteindre le plafond de 300 000 ariary par an. Pour les bateaux de plaisance et les aéronefs, des tarifs forfaitaires spécifiques sont également prévus.

Cette mesure suscite déjà des réactions parmi les usagers. Andry Daniel s'interroge : « Si le carburant est

déjà taxé, à quoi sert encore cette vignette ? » Elie rappelle que la vignette n'est pas une nouveauté et existait avant l'an 2000, mais s'interroge sur son application pour les véhicules professionnels comme les taxis ou bus. Sitraka Randria, quant à lui, s'interroge sur l'assurance : « Est-ce que cela va réduire le coût de l'assurance ? » Les autorités fiscales précisent que cette taxe est indépendante de l'assurance et doit être payée par tous les propriétaires de véhicules concernés.

En cas de retard ou de non-paiement, des sanctions sont prévues, allant jusqu'à l'amende et, en cas de récidive, la saisie conservatoire du véhicule. Cette mesure vise à sécuriser les recettes fiscales et à responsabiliser les propriétaires.

Madagascar – Indonésie : Coopération sur la reconstitution du cheptel d'élevage

NAVALONA R. | 04 DÉCEMBRE | MIDI-MADAGASCA

L'Indonésie s'engage à appuyer Madagascar dans le domaine de l'élevage.

Dans le cadre de cette coopération bilatérale, la reconstitution du cheptel, en particulier des races destinées à la production de viande, constitue le principal objectif du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Pour ce faire, ce département ministériel prévoit l'utilisation de semences provenant de races sélectionnées et adaptées au contexte environnemental de la Grande île. La République d'Indonésie vient ainsi de fournir 1 000 doses de semences bovines congelées. Celles-ci seront utilisées pour mener des campagnes d'insémination auprès d'éleveurs sélectionnés dans les régions ciblées : Analamanga, Diana, Sava, Atsimo Andrefana, Anosy et Androy.

Amélioration de la race

En outre, des techniciens malgaches issus de la Direction d'Appui à la Production Animale du ministère de tutelle ont bénéficié de formations afin de maîtriser la technique d'insémination artificielle. Cette opération contribue à l'amélioration génétique du cheptel du pays.

Toujours dans le cadre de cette coopération bilatérale, des experts indonésiens sont venus sur le sol malgache pour évaluer les résultats de cette opération et assurer le suivi des actions déjà menées sur le terrain. Force est de constater que de nombreux éleveurs s'intéressent à cette technique d'insémination artificielle, souhaitant augmenter la taille de leur cheptel et, par conséquent, la production de viande à Madagascar. La valorisation génétique des

animaux d'élevage contribue également à l'amélioration de leurs sources de revenus.



Conduite d'élevage

Cependant, certains éleveurs se plaignent de l'accès encore difficile aux semences. Pour d'autres, la technique d'insémination artificielle n'est pas encore suffisamment maîtrisée. Par ailleurs, plusieurs paramètres doivent être pris en compte pour valoriser réellement le secteur de l'élevage : l'alimentation animale, l'accès aux services vétérinaires et phytosanitaires pour contenir la propagation des maladies affectant les cheptels, ainsi que la maîtrise des pratiques de conduite d'élevage, sans oublier l'accès au marché. L'insécurité en milieu rural constitue également un facteur exogène freinant le développement de ce secteur porteur, pourtant essentiel au développement socio-économique du pays.

Exportation de girofle : la date limite de réception des demandes d'agrément repoussée au 31 décembre

JEAN RIANA | 04 DÉCEMBRE | LES NOUVELLES

Pour les opérateurs souhaitant participer aux opérations d'exportation pour la campagne de girofle 2025-2026, le ministère du Commerce et de la consommation (MCC) a annoncé dans un communiqué que la date limite de réception des demandes d'agrément pour les exportateurs de girofle, a été repoussée au 31 décembre 2025. Aceteffet, les opérateurs intéressés sont invités à soumettre leurs demandes d'agrément soit par voie électronique à l'adresse e-mail dédiée, soit directement auprès de la

Direction régionale du Commerce et de la consommation. Selon le ministère, « 36 nouvelles demandes d'agrément ont été reçues dans le cadre de l'Avis n°063-2025/MIC/SG du 2 septembre 2025, dont 25 ont déjà été agréées. » Les 11 sociétés restantes disposent d'un délai d'un mois pour régulariser leur situation afin de pouvoir prétendre à l'agrément. Pour les opérateurs déjà agréés, le ministère invite à récupérer leurs certificats d'agrément dans un délai de 15 jours à compter du 2 décembre.

Train Urbain : l'essai grandeur nature maintenu le 15 décembre

ARH. | 04 DÉCEMBRE | LES NOUVELLES

La date 15 décembre 2025, date fixée pour la mise en service du Train Urbain d'Antananarivo, est maintenue. Le ministère des Transports et de la météorologie accélère la cadence. Selon le directeur général des Transports terrestres (DGTT), Jhanard Privat Andriamiarantsoa, l'ensemble du matériel roulant destiné aux premières circulations, est déjà prêt. « Le dispositif repose sur une locomotive diesel tractant deux voitures-voyageurs, pour une capacité totale d'environ 300 passagers par trajet ». Une marche d'essai à grande échelle est programmée le 15 décembre prochain afin de valider les derniers ajustements techniques et organisationnels avant l'ouverture au public. Sur le terrain, les travaux d'aménagement avancent. Les 16 kilomètres de voies reliant Soarano à Ambohimanambola

sont opérationnels, et dix stations ont été construites le long du tracé. Huit d'entre elles sont déjà aptes à accueillir les usagers pour le lancement du service. Le ministère indique également avoir formé et mobilisé le personnel nécessaire. De nouveaux recrutements pourraient suivre. La tarification, encore à l'étude, devra concilier viabilité économique et accessibilité pour les usagers. Le ministre Juste Crescent Raharisone a indiqué vendredi que « le prix d'un ticket ne dépasserait pas les 3.000 ariary ». Parallèlement, des actions de sensibilisation auprès des riverains sont en cours et seront renforcées dans les semaines à venir afin de préparer l'intégration du train dans le quotidien des habitants.

Relance économique - Le secteur privé au cœur de la refondation

05 DÉCEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Dans un contexte de transition politique marqué par la volonté affichée de « refonder » l'action publique, les échanges entre l'État et les organisations patronales prennent une dimension stratégique.



La rencontre tenue à Mahazoarivo entre le Premier ministre Herintsalama Rajaonarivelo et les représentants du secteur privé a marqué un tournant : les entreprises malgaches ne veulent plus être de simples spectatrices, mais des actrices centrales de la relance économique.

Un dialogue renoué, une vision affirmée

Selon plusieurs participants, dont Fiona Tsiranana, présidente du FOM (Fikambanan'ny Orinasa Malagasy), cette première séance de travail a posé les bases d'un partenariat plus structuré. Le Premier ministre a rappelé que Madagascar devait rompre avec une économie de rente pour basculer vers une économie de création de valeur, misant sur la compétitivité, la production et l'innovation. « Le changement commence maintenant », a-t-il martelé, en affirmant que la relance économique constitue la priorité absolue du gouvernement.

Des attentes claires : assainir, clarifier, accélérer

Face à cette ouverture, le secteur privé a présenté un ensemble de demandes jugées urgentes pour améliorer le climat des affaires. En tête : une réforme profonde du système fiscal. Patrons et opérateurs réclament un cadre plus lisible et équitable, capable d'encourager l'investissement tout en soutenant la formalisation des petites entreprises et des coopératives.

La transparence, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ont également été posées comme des fondations indispensables à une croissance durable. « Le partenariat doit reposer sur des bases saines si l'on veut qu'il bénéficie réellement à la population », souligne un des représentants patronaux.

La TRE 2025 : un nouveau contrat économique

Dans la perspective de la Table ronde économique 2025, une transformation plus profonde du rôle des entreprises se dessine. Le secteur privé n'y est plus un simple bénéficiaire, mais un co-acteur de la politique économique. L'implication renforcée de l'Union européenne, premier partenaire économique du pays, donne une cadence nouvelle : celle de l'innovation, des résultats mesurables et de la co-construction.

Les entreprises malgaches sont appelées à devenir non seulement créatrices d'emplois, mais aussi productrices d'impact économique, capables d'élever le niveau de compétitivité nationale.

Un potentiel encore sous-exploité

Mais les défis demeurent. Dans l'artisanat comme dans l'exportation, la compétitivité reste fragile. Fiona Tsiranana

cite l'exemple d'un client étranger prêt à commander, mais qui s'est ravisé en raison d'un écart de prix défavorable face à l'Asie. Une situation qui illustre un problème structurel : coûts élevés, productivité insuffisante, logistique complexe.

Pour elle, pourtant, « le savoir-faire malgache est un trésor qui mérite d'être valorisé sur la scène internationale ». La refondation économique ne pourra se faire sans un effort collectif pour améliorer les chaînes de production, moderniser les outils et faciliter l'accès aux financements.

Vers une alliance stratégique durable

La rencontre de Mahazoarivo a ouvert une voie : celle d'une coopération renouvelée, fondée sur le respect mutuel, la solidarité et l'unité nationale. Le gouvernement affirme vouloir faire de ces principes les moteurs de son action, autour de six priorités : lutte contre la corruption, transparence, gouvernance exemplaire, valorisation du travail bien fait, innovation et coordination efficace.

Si cette alliance se confirme, l'État et le secteur privé pourraient bâtir ensemble les fondations d'une relance économique solide et inclusive. À condition que les engagements posés aujourd'hui trouvent, demain, des résultats concrets.

Prix de la connexion internet - Madagascar vise le top 50 des pays les plus accessibles

GARRY FABRICE RANAIVOSON | 05 DÉCEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Un objectif ambitieux. Selon une source auprès du ministère du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications, Madagascar ambitionne de rejoindre le cercle des pays où l'accès à Internet est le plus abordable au monde. Ce serait dans cette optique que l'État engage, depuis le mois dernier, des négociations avec les opérateurs pour une baisse des tarifs.

« Une diminution des tarifs de la connexion Internet commence à être constatée. L'objectif est d'avoir une baisse durable des tarifs afin qu'ils correspondent au pouvoir d'achat des ménages malgaches, tout en maintenant et même en améliorant la qualité des offres », indique la source. Elle assure qu'aucune contrepartie, ni faveur particulière n'a été accordée aux opérateurs en échange de la baisse des tarifs. Elle ajoute également que l'État n'a pas imposé de prix et laisse à chaque opérateur le soin de fixer ses tarifs en fonction de ses capacités et de ses stratégies commerciales.

Selon les sites spécialisés, la Grande île est à la 106e place sur un classement de deux cent trente-sept pays, avec 1,12 dollar le prix du gigaoctet. Pour faire partie du top 50 des pays où les tarifs de la connexion Internet sont les plus abordables, il faudra que le prix du gigaoctet à Madagascar baisse à 0,54 dollar. Le débat sur les tarifs Internet a été lancé sur Facebook par des créateurs de contenu. Le sujet a fait tache d'huile jusqu'à devenir un enjeu d'État. Il a même fait l'objet d'une émission spéciale sur la radio et la télévision publiques, impliquant quatre ministres, la semaine dernière.

Accessibilité

Les nouveaux tarifs annoncés par les opérateurs en télécommunications ne satisfont pas les usagers, pour l'heure. Selon la source ministérielle, l'État mise sur la promotion de la concurrence pour convaincre les acteurs du secteur de faire plus d'efforts.



Elle explique, par ailleurs, que concernant le débat lancé sur Facebook, l'État a saisi la balle au bond afin de démocratiser l'accessibilité à Internet et la technologie digitale. Vu sous cet angle, se concentrer sur la seule baisse des tarifs Internet n'est pas suffisant. Le prix des appareils qui permettent un accès optimal au monde 2.0 reste hors de prix à Madagascar.

Par ailleurs, une éducation au digital et à son potentiel s'impose. Pour la majorité des utilisateurs malgaches, Internet se résume aux réseaux sociaux, notamment à Facebook, et aux divertissements. Du reste, certains

appréhendent que l'initiative gouvernementale ne tende vers un populisme. À entendre les discours jusqu'ici, les négociations porteraient essentiellement sur les tarifs de la connexion Internet mobile. Pour l'heure, la question de

l'Internet fixe, via fibre optique notamment, est inaudible dans les débats. L'inclusivité digitale ne se résume pas à l'accès aux réseaux sociaux.

CEO Summit 2026 : Antananarivo se prépare à accueillir les leaders de l'Océan Indien

ANTSA R. | 05 DÉCEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Présenté hier soir au Novotel Ivandry, le CEO Summit 2026 est annoncé comme le rendez-vous incontournable des leaders économiques de l'Océan Indien et de leurs partenaires. La deuxième édition se tiendra les 9 et 10 avril 2026 à Antananarivo, sous l'organisation conjointe du Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) et de l'agence Becom. Accompagné de plusieurs membres du gouvernement, le Premier ministre Herintsalama Rajaonarivelo a rappelé l'ambition d'un modèle de développement « équitable », fondé sur un secteur privé dynamique. Il a plaidé pour la montée en puissance des

TPE et PME, ainsi que pour un élargissement juste de l'assiette fiscale afin d'accroître les ressources de l'État sans pénaliser les plus vulnérables. Fort du succès de la première édition en 2024, qui avait réuni 579 participants et posé les bases d'un label Océan Indien et d'une future association régionale des agences de promotion des investissements, le CEO Summit 2026 entend aller plus loin. Au programme : financement des investissements, économie verte et bleue, innovation, coopération Sud-Sud et gouvernance inclusive, avec une participation accrue de délégations africaines et internationales.

Capital humain : Quand le système de gestion prime sur l'investissement

NAMBININA JAOZARA | 05 DÉCEMBRE | LES NOUVELLES

Comment optimiser son capital humain pour rester compétitif à l'échelle mondiale ? Le Global Talent Competitiveness Index (GTCI) 2025 en apporte des éclairages. Il identifie les principaux axes de gestion des talents qui permettent de classer les pays selon leur performance en matière d'attraction, de développement et de rétention des compétences. Nous décortiquons ce rapport pour vous.

qu'un marché du travail compétitif offrant des opportunités professionnelles, des salaires attractifs et des conditions de travail motivantes.

Le pilier "Grow" du GTCI 2025 fait référence au développement des talents. Il englobe la formation et le renforcement des compétences des individus tout au long de leur parcours professionnel. Cela comprend l'éducation initiale (écoles, universités et programmes de base pour acquérir les compétences fondamentales), la formation continue, ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie. Le pilier "Retain" désigne la capacité d'un pays à retenir ses talents sur le long terme en offrant un environnement attractif et stable. Il englobe plusieurs aspects clés, tels que la qualité de vie (sécurité, logement, loisirs, équilibre entre vie professionnelle et vie privée), le bien être et la santé, la stabilité institutionnelle et économique, ainsi que l'attractivité à long terme, incluant les opportunités d'évolution professionnelle, la reconnaissance et la possibilité de construire une carrière durable.

Les deux derniers piliers sont "Vocational and Technical Skills" et "Generalist Adaptive Skills". Le premier, Vocational and Technical Skills, concerne les compétences techniques et professionnelles : des aptitudes orientées vers l'emploi, pragmatiques, souvent techniques ou manuelles. Le second, Generalist Adaptive Skills, désigne les compétences transversales et adaptatives, telles que les soft skills, la communication, la collaboration, la pensée critique, la flexibilité, la maîtrise des outils numériques et la capacité d'innovation et d'adaptation, essentielles pour faire face aux disruptions contemporaines



L'Indice mondial de compétitivité des talents s'appuie sur six piliers qui permettent de classer les pays selon leur performance en matière de gestion des talents. Le pilier "Enable" fait référence à tout ce qui crée un environnement favorable au développement et à l'épanouissement des talents, notamment le cadre institutionnel, la régulation, l'ouverture du marché et les infrastructures. Le pilier "Attract" évalue la capacité d'un pays ou d'une organisation à attirer et recruter des talents, qu'ils soient locaux ou internationaux. Il prend en compte les politiques d'immigration, l'ouverture économique et sociale, ainsi

comme l'intelligence artificielle ou les évolutions rapides du marché du travail.

Efficacité des systèmes de gestion

Selon le GTCI 2025, la compétitivité des talents ne dépend pas seulement du montant des investissements, mais aussi de la stratégie et de l'efficacité des systèmes de gestion des talents. Le rapport met en lumière que ce ne sont pas forcément les pays les plus riches qui performent le mieux, mais ceux qui savent organiser leurs systèmes (institutions, éducation, politiques d'attraction et de rétention de talents) de manière efficace. Les pays à hauts revenus, en particulier en Europe du Nord, dominent le classement. Singapour occupe la première place, suivie de la Suisse, du Danemark, de la Finlande, de la Suède, des Pays-Bas, de la Norvège, du Luxembourg et des États-Unis. Les Etats-Unis ont perdu plusieurs positions par rapport à 2003, où ils figuraient encore à la troisième place. L'étude souligne également que le futur du travail mondial ne repose plus uniquement sur les compétences techniques, mais intègre de plus en plus des compétences transversales et adaptatives.

Concernant le paysage africain, quelques pays se démarquent nettement, à l'image de Maurice (49^e, 49.70), des Seychelles (50^e, 49.64) et de l'Afrique du Sud (79^e, 41.19), qui figurent parmi les leaders du continent grâce à des politiques de gestion des ressources humaines

plus structurées, des institutions plus solides et un environnement socio-économique relativement stable. À l'opposé, plusieurs pays se retrouvent en bas du classement, notamment le Tchad (135^e, 19.87), le Niger (134^e, 20.05) et la République démocratique du Congo (133^e, 21.44). Avec un rang de 131^e sur 135 pays et un score de 22,97, Madagascar figure parmi les nations les moins performantes du GTCI 2025, se positionnant au quatrième rang en partant du bas parmi les pays africains évalués. Le rapport GTCI analyse principalement la manière dont les pays développent, attirent et retiennent leurs talents. Il constitue une ressource pour les décideurs souhaitant comprendre la compétitivité mondiale des talents et élaborer des stratégies pour dynamiser leurs économies. L'édition 2025 est placée sous le thème "La résilience à l'ère des bouleversements". Elle examine surtout comment les nations et les économies mettent en place des systèmes de gestion des talents capables de résister aux multiples bouleversements auxquels sont confrontés les individus et la société. L'un des axes majeurs mis en avant dans le GTCI 2025 est celui des compétences adaptatives et transversales. Elles regroupent les soft skills, l'agilité cognitive, la capacité d'innover, de collaborer et de s'adapter à des environnements en constante transformation. Elle introduit également de nouveaux indicateurs liés à l'intelligence artificielle, au bien-être au travail et à la résilience, y compris financière, des ménages.

Filières vanille et girofle : la réforme permet plus de transparence

JEAN RIANA | 05 DÉCEMBRE | LES NOUVELLES

« Sous la férule du ministère du Commerce et de la consommation (MCC), une réforme est en cours dans les filières vanille et girofle, avec une méthode de travail qui repose sur la transparence, à l'exemple de la procédure de délivrance d'agrément », a déclaré la Secrétaire générale du MCC, Misa Rasoloforison.

Dans cette optique, deux notes ont été publiées par le MCC concernant la filière vanille notamment les 10 et 24 novembre, d'abord pour informer les opérateurs que les pièces justificatives du paiement des 4 dollars par kilo à l'exportation ne sont plus obligatoires en matière d'exportation de vanille. La deuxième note rapporte le report de la date d'échéance de la réception des demandes d'agrément pour l'exportation de vanille pour la campagne 2025-2026 au 31 décembre 2025.

La transparence est de mise dans la méthode de travail du MCC. Le ministère a publié récemment la liste additive des sociétés nouvellement agréées, au nombre de 19.

Sur les 124 demandes de renouvellement reçues, 90 sociétés ont déjà été agréées en octobre, tandis que 34 autres ont été réévaluées en novembre.

Sur les 19 entreprises ayant obtenu un nouvel agrément, 15 d'entre elles sont invitées à régulariser leur situation dans un délai d'un mois.

Il en est de même pour la filière girofle. Si le nombre d'entreprises agréées est monté à 109 pour la filière vanille, celui de la filière girofle est passé de 128, dont 25 entreprises nouvellement agréées. Autre mesure prise, l'assouplissement des exigences de sélection. Misa Rasoloforison a cité comme exemple la baisse de note des critères d'évaluation de magasin de stockage passant de 70 % à 50 %.



« Toutefois, l'équipe technique a émis quelques directives pour maintenir le professionnalisme et la vitalité des deux filières », a-t-elle fait savoir.

Kaompania Ewa Air : Hisy sidina mivantana Madagasikara-Mayotte

NJAKA A. | 05 DÉCEMBRE | LES NOUVELLES

Mitondra fanazavana sady fanitsiana ny kaompania Ewa Air, manoloana ny vaovao niely tany amin'ny fampahalal-
lam-baovao an-gazety sasany teto Madagasikara.



Notspihiny fa hisokatra manomboka amin'ny sabotsy 13 desambra 2025 ho avy izao ny sidina mivantana

mampitohy an'i Madagasikara sy Mayotte. Hisy indroa isan-kerinandro ity zotra ity, ary manan-kery ao anatin'ny fotoana voafetra ihany, hatramin'ny fiando-han'ny volana marsa 2026. Tanjona ny hanamafisana sy ny fanitarana ny zotra rezionaly aty amin'ny faritry ny ranomasimbe Indianina. Sady manamora ny fifandraisana eo amin'i Madagasikara sy Mayotte izany. Notspihiny Ewa Air fa azon'ny mpandeha atao ny mandray an'ity zotra ity raha te ho any Kaomoro, amin'ny alalan' ny fifindrana fiaramanidina (correspondance) atsy Mayotte, araka ny fandaminana nape-traky ny kaompania. Tsy misy kosa ny zotra mivantana mampitohy an'i Madagasikara sy Kaomoro. Manamafy sady mampahafantatra ny besinimaro ny Ewa Air, fa ny fampahalalana ofisialy avy any aminy ihany no manan-kery.

Hydrocarbures – Les prix du supercarburant et du gasoil augmentent de 110 ariary auprès des stations-services

05 DÉCEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 5 Décembre, 6h15 – Hausse générale. Les trois produits blancs distribués auprès des stations-services ont tous connu une augmentation de prix pour ce mois de décembre. La hausse est de 110 ariary par litre pour le supercarburant et le gasoil. Le pétrole lampant subit également une augmentation mais légèrement inférieure, à +90 ariary. Ces ajustements ont été communiqués par l'Office malgache des hydrocarbures (OMH) et sont effectifs à partir du 5 décembre 2025.

Ainsi, le litre du supercarburant qui était proposé à 5 060 ariary au mois de novembre est désormais vendu à 5

170 ariary auprès des stations-services. Le gasoil passe également de 4 550 ariary à 4 660 ariary. Et le nouveau prix du pétrole lampant pour ce mois de décembre est de 3 490 ariary contre 3 400 ariary le mois précédent.

Ces évolutions de prix sont les résultats de l'application du mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants. Cette tendance à la hausse avait déjà été annoncée par l'OMH dans le bulletin d'information qu'il avait publié avant ces ajustements de prix.



📍 Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe

📞 +261 32 07 696 49 - +261 34 01 696 49

🌐 www.ccifm.mg

✉ ccifm@ccifm.mg ✉ adhesion@ccifm.mg

🌐 **CCI France Madagascar**

🌐 **CCIFM Chambre de Commerce
et d'industrie France Madagascar**